



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU  
DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE  
"BASTA LE SEXISME" DANS LE CADRE  
DE LA PROGRAMMATION DES ACTIONS  
DE SENSIBILISATION DES VIOLENCES  
FAITES AUX FEMMES**

**DÉCISION N° DM-CCAS-24-015  
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

**VU** la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'Association Sangs Mêlés, sise au 11 rue des anciennes mairies 92000 Nanterre et représentée par Aurélie DENIS, chargée de Production, de présenter le spectacle « Basta le Sexisme », le jeudi 21 novembre 2024 à 10h30 pour des classes des collèges vincennois et le jeudi 28 novembre 2024 à 10h30 et à 14h pour des classes des lycées vincennois, dans le cadre des actions de prévention des violences faites aux femmes, pour un montant de 900 € TTC (neuf cents euros) ;

**D É C I D E**

**DE SIGNER** le contrat avec l'Association Sangs Mêlés, sise 11 rue des anciennes mairies 92000 Nanterre et représentée par Aurélie DENIS, chargée de Production, pour la présentation du spectacle « Basta le Sexisme » le jeudi 21 novembre 2024 à 10h30 pour des classes des collèges vincennois et le jeudi 28 novembre 2024 à 10h30 et à 14h pour des classes des lycées vincennois, dans le cadre des actions de prévention des violences faites aux femmes, pour un montant de 900 € TTC (neuf cents euros) .

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
La vice-présidente,

**Signé**

**Cécile BRÉON**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-269400479-20241108-lmc1H12596H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 08/11/2024  
Date de Publication : 08/11/2024